

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mrs CANTELE Jean, BRONDEAU Rocco, DALLA-VECCHIA Jonathan, CANTELE Anthony, MATHIEU Philippe, VECCHIO Jérôme, BELLINI Nicolas – Mme CADONA Roselyne

Absent : Mme DUPONT Sandra

**POINT N° 1 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Considérant les démissions de certains membres du CCAS, il convient d'élire les 4 conseillers municipaux au CCAS au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Ont été désignés à l'unanimité : Madame CADONA Roselyne, Messieurs BRONDEAU Rocco, DALLA-VECCHIA Jonathan et MATHIEU Philippe.

POINT N° 2 : ATTRIBUTION SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de verser à la MJC une subvention de 442 €.

**POINT N° 3 : CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE DECOMPACTAGE,
SABLAGE ET ENGAZONNEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL DE MONTOIS-LA-
MONTAGNE**

Le terrain de football utilisé par l'Entente Sportive du Haut Plateau Messin doit faire l'objet d'une opération spécifique de décompactage, sablage et engazonnement afin de préserver la sécurité des utilisateurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les conditions de participation aux frais de décompactage, sablage et engazonnement du terrain de football de Montois-la-Montagne avec la Commune de Saint-Privat-la-Montagne

**POINT N° 4 : ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA MOSELLE (CAUE)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) afin qu'un architecte paysagiste de cet organisme effectue une mission globale permettant de transformer le parc du Château en véritable lieu de vie.

INFORMATIONS DIVERSES :

Mat d'antenne de la caserne des pompiers : Le Conseil Municipal refuse de donner un accord à cette installation en l'état.



Le Maire,

Jean CANTELE